RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01669
Numéro SIREN : 513 674 978
Nom ou dénomination : ALPHA-DIRECT

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2020 sous le numéro de dépôt 18023

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou – 91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCE EVRY

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

Certifié conforme

CQ

Instructions pour signature :

Céline QUATTRUCCI / Mention manuscrite « Certifiés conforme » & signature sur la page unique.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	47 835	46 770	1 065	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 990 509	1 754 340	236 169	336 11
Autres immobilisations corporelles	6 431 417	3 946 796	2 484 621	3 050 54
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	107 267		107 267	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				1 60
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	233 871		233 871	255 81
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*8 810 900*	*5 747 907*	*3 062 994*	*3 644 08.*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 142		9 142	7 13
En–cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 907 703		1 907 703	1 532 83
Avances et acomptes versés sur commandes				*12 85.*
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 421 460	1 220	1 420 240	1 431 80
Autres créances	4 088 165		4 088 165	3 514 21
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	474 036		474 036	688 70
Charges constatées d'avance (3)	35 456		35 456	182 04
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*7 935 962*	*1 220*	*7 934 742*	*7 369 59.*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**16 746 863**	**5 749 127**	**10 997 736**	**11 013 67**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			3 311 219	3 340 94
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 300	37 00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 70
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 197 483	2 877 29
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***148 974***	***616 56.***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***3 383 457***	***3 534 55.***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 267	34 76
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***30 267***	***34 76***
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 196	108 07
Emprunts et dettes financières diverses (3)	465 371	448 57
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 603 820	2 265 28
Dettes fiscales et sociales	730 632	962 96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	67 837	10 68
Autres dettes	3 694 156	3 648 77
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	***7 584 012***	***7 444 35***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**10 997 736**	**11 013 67**
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 179 662	4 118 49
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 404 350	3 325 86
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	874	2 91
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	33 074 297		33 074 297	34 352 632
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	16 856		16 856	69 334
Chiffre d'affaires net	33 091 153		33 091 153	34 421 966
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			406	17 032
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			63 226	779 385
Autres produits			5 855	5 690
Total produits d'exploitation (I)			33 160 640	35 224 074
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			25 309 630	24 960 859
Variations de stock			-374 865	184 908
Achats de matières premières et autres approvisionnements			93 320	82 975
Variations de stock			-2 006	803
Autres achats et charges externes (a)			2 970 392	3 411 621
Impôts, taxes et versements assimilés			405 968	477 133
Salaires et traitements			2 791 998	2 748 162
Charges sociales			965 841	967 892
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			744 561	819 847
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 220	12 729
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			30 267	11 000
Autres charges			38 255	32 323
Total charges d'exploitation (II)			32 974 582	33 710 251
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**186 058**	**1 513 823**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			52 000	119 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 847	1 636
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			53 847	120 636
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			92 121	477 382
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			92 121	477 382
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-38 274**	**-356 746**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**147 784**	**1 157 077**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 877	3 233
Sur opérations en capital	2 400	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	16 277	3 233
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	792	151 660
Sur opérations en capital	1 600	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		55 206
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 392	206 866
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**13 886**	**-203 634**
Participation des salariés aux résultats (IX)		105 646
Impôts sur les bénéfices (X)	12 696	231 236
Total des produits (I+III+V+VII)	33 230 764	35 347 943
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 081 790	34 731 382
BENEFICE OU PERTE	**148 974**	**616 561**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	91 157	42 769
– Redevances de crédit–bail immobilier	9 477	2 884
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	722	10 332
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	52 000	119 000
(3) Dont produits concernant les entités liées	48 000	53 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS 2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA DIRECT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 10 997 736 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 148 974 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 2 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci–dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : decroissance moyenne
- Age de départ à la retraite : 60–62 ans
- Taux de rotation du personnel : Cadres faible/Etam moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 335	1 500		47 835
Immobilisations incorporelles	46 335	1 500		47 835
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 972 315	18 502	307	1 990 509
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 186 233	40 256		6 226 489
– Matériel de transport	1 539			1 539
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 895	19 495		203 390
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		107 267		107 267
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 343 981	185 520	307	8 529 194
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 600		1 600	
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	255 818	5 651	27 598	233 871
Immobilisations financières	257 418	5 651	29 198	233 871
ACTIF IMMOBILISE	**8 647 734**	**192 671**	**29 505**	**8 810 900**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 335	435		46 770
Immobilisations incorporelles	46 335	435		46 770
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 636 198	118 449	307	1 754 340
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 159 054	610 911		3 769 965
– Matériel de transport	1 539			1 539
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	160 526	14 767		175 293
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 957 317	744 126	307	5 701 137
ACTIF IMMOBILISE	**5 003 652**	**744 561**	**307**	**5 747 907**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 778 952 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	233 871		233 871
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 421 460	1 421 460	
Autres	4 088 165	776 946	3 311 219
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 456	35 456	
Total	**5 778 952**	**2 233 862**	**3 545 090**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	841
DIVERS PRODUITS RECEVOIR	173 475
Total	**174 316**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	12 729	1 220	12 729	1 220
Total	**12 729**	**1 220**	**12 729**	**1 220**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 220	12 729	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 220 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
créances clients	
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 33 300,00 euros décomposé en 1 665 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 850	20,00
Titres émis pendant l'exercice		20,00
Titres remboursés pendant l'exercice	185	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 665	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	34 767	30 267	34 767		30 267
Total	**34 767**	**30 267**	**34 767**		**30 267**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		30 267	34 767		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 584 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	874	874		
– à plus de 1 an à l'origine	21 322			21 322
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	36	36		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 603 820	2 603 820		
Dettes fiscales et sociales	730 632	730 632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	67 837	67 837		
Autres dettes (**)	4 159 491	1 150	4 158 340	
Produits constatés d'avance				
Total	**7 584 012**	**3 404 350**	**4 158 340**	**21 322**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	83 840			
(**) Dont envers les associés	465 335			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	116 153
INTERETS COURUS A PAYER	874
INTERETS COURUS SUR EMPUNT	36
CONGES A PAYER	222 834
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	72 911
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	17 171
FORMATION CONTINUE A PAYER	13 841
EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	12 643
ORGANIC TASCOM A PAYER	97 318
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	97 032
Total	**650 813**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	35 456		
Total	**35 456**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 910 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre n'est intervenu entre le 1er janvier 2020 et la date d'arrêté des comptes.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que le COVID–19 constituait une pandémie.

Les impacts de cette crise se sont traduits par une augmentation significative du chiffre d'affaires.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 102 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	97	
Ouvriers		
Total	**102**	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	136 262
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**136 262**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit–Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			106 250	198 159	304 409
Cumul exercices antérieurs			66 406	11 192	77 599
Dotations de l'exercice			26 563	66 053	92 616
Amortissements			92 969	77 245	170 214
Cumul exercices antérieurs			62 500	16 513	79 013
Exercice			25 000	66 053	91 053
Redevances payées			87 500	82 566	170 066
A un an au plus			18 750	66 053	84 803
A plus d'un an et cinq ans au plus				49 540	49 540
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			18 750	115 593	134 343
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 919	1 919
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 919	1 919
Montant pris en charge dans l'exercice			25 000	66 157	91 157

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 127 euros
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

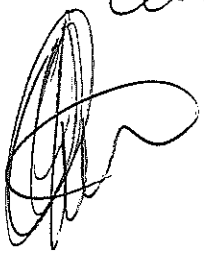
ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou – 91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCE EVRY

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

Certifié conforme



CQ

Instructions pour signature :

Céline QUATTRUCCI / Mention manuscrite « Certifiés conforme » & signature sur la page unique.

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 33 300 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve
12 Rue du Poitou, 91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY COURCOURONNES

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame Céline QUATTRUCCI, associé unique et Présidente de la société ALPHA-DIRECT, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a se caractérise :

- par une légère baisse du chiffre d'affaires (-3,87%), soit un chiffre d'affaires global de 33 091 152 euros contre 34 421 966,00 euros

- une baisse plus importante du résultat d'exploitation (-87,71%), soit 186 058,00 euros contre 1 513 823,00 euros pour l'exercice précédent, bien que les charges d'exploitions ont été largement contrôlées et ont diminué de 2,18%, passant de 33 710 251,00 euros lors de l'exercice précédent à 32 974 581,00 euros lors de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, il est à noter que :

La crise sanitaire due à l'apparition du COVID 19, qui a générée tant d'effets néfastes dans nos sociétés, a engendrée une surconsommation alimentaire, qui a per mis à notre entreprise de ne pas souffrir de la crise économique que cette pandémie a générée.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- tenter d'augmenter le chiffre d'affaires,

- continuer à maîtriser les charges d'exploitation

CQ

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures recues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées *(préciser : HT ou TTC)*		1 547 899	167 288	236 038	356 409	2 307 632		9 364	15 001	7 845	1 386 560	1 418 872
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*		6,18%	0,66%	0,.93%	1,42%	9,22%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*	HT							0,028%	0,045%	0,023%	4,19%	4,28%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues *(préciser : HT ou TTC)*												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												

CQ

Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 33 091 152,00 euros contre 34 421 966,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,87%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 69 487,00 euros contre 802 108,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -91,34%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 25 026 080,00 euros contre 25 229 544,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,81%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 970 392,00 euros contre 3 411 620,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,93%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 405 968,00 euros contre 477 133,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,92%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 791 997,00 euros contre 2 748 162,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,60%.

Le montant des charges sociales s'élève à 965 840,00 euros contre 967 892,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,21%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 102 personnes contre102 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 776 047,00 euros contre 843 576,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,01%.

Le montant des autres charges s'élève à 38 257,00 euros contre 32 322,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,36%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32 974 581,00 euros contre 33 710 251,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,18%.

CQ

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 186 058,00 euros contre 1 513 823,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -87,71%.

Compte tenu d'un résultat financier de -38 273,00 euros (-356 746,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 147 784,00 euros contre 1 157 076,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -87,23%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 13 885,00 euros contre -203 633,00 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 12 696,00 euros contre 231 236,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 148 973,00 euros contre un bénéfice de 616 561,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -75,84%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 10 997 735,00 euros contre 11 013 676,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,14%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 148 973,00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	148 973,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	3 197 483 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	3 346 456,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 346 456 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 383 456 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Observations du comité social et économique

Le comité social et économique n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Il convient de statuer sur la rémunération de la Présidente.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Il est rappelé qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de l'associé unique.

Il conviendrait en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

Fait à Brétigny-sur-Orge
Le 29 mai 2020

La Présidente

Instructions pour signature : CQ

Céline QUATTRUCCI / Initiales pages 1 à 4 et signature page 5

VAL AUDIT SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 33.300 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ALPHA-DIRECT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALPHA-DIRECT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2020.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social